

COMMUNE DE SAINT-THURIEN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 NOVEMBRE 2011

Etaient présents : Joël DERRIEN, Ginette MINIOU, André PENVERN, Bruno JAFFRE, Pascal LOUVREL, Pascale JEGOU, Françoise GOLIES, Carole DUFEUX, Guy BOURHIS, Christine KERDRAON, Pierre SCOARNEC et Jean-René FLATRES.

Absent excusé : Eric VIGOUROUX et Sabine FLOC'H.

Le compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

1°) Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements publics - Approbation :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements publics présenté.

2°) Bibliothèque municipale - création de poste :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe à temps non complet (17 h.30) à compter du 1^{er} janvier 2012.

3°) Carte communale :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre l'élaboration de la carte communale sur le territoire.

4°) Devenir du car scolaire :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de conserver le car Renault Master.

5°) Attribution de l'indemnité de conseil au Trésorier de Quimperlé :

Le Conseil Municipal, par 7 voix « pour », 4 voix « contre » (Bruno JAFFRE, Pascal LOUVREL, Pascale JEGOU et Pierre SCOARNEC) et 1 abstention (Jean-René FLATRES), décide d'attribuer l'indemnité de conseil à Monsieur André LAMER, receveur, à compter du 1^{er} janvier 2011.

6°) COCOPAO : modification des statuts et des compétences :

Le Conseil Municipal, par 11 voix « pour » et 1 abstention (Carole DUFEUX) pour la compétence en matière de tourisme et à l'unanimité pour les autres compétences, émet un avis favorable à la modification des statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé en matière de tourisme, de randonnée, d'information pour les personnes âgées et d'aménagement numérique.

7°) CNFPT : proposition de vœu :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un vœu pour le rétablissement du taux de 1 % de la cotisation versée par les collectivités au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Publié et affiché à SAINT-THURIEN, le 21 novembre 2011

Le Maire,



Joël DERRIEN.

